



combien de preavis en cdd depuis 8 mois

Par **floralie**, le **14/11/2009** à **15:45**

Bonjour, rnje suis en CDD depuis 8 mois (1cdd de 6 mois et un autre signé dans la foulée de 6 autre mois) j ai peut etre trouvé un CDI . mon contrat stipule que mon preavis est de 1 semaine a 1 mois slelon mon ancienneté . quelle durée de preavis dois je respecter. vais je avoir des indemnites de congés payés en fin de preavisrnmrci de bien vouloir me repondre c est mon premier travail

Par **Cornil**, le **16/11/2009** à **18:55**

Bonsoir floralie.rnrnBien sûr à la rupture de ton CDD (fin de préavis), tu dois toucher en indemnité le solde de tes droits à congés payés non pris.rnBon courage et bonne chance.rnrnCornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)

Par **Cornil**, le **19/11/2009** à **16:13**

PsrnEn cas de rupture de CDD pour embauche en CDI, ton préavis est dans ton cas de 2 semaines (maximum légal). rnBon courage et bonne chance.